

*Question présentée par le député :*

*M. Alberto Velasco*

*Date de dépôt : 27 février 2020*

## **Question écrite urgente**

### **Transparence sur les cadeaux aux conseillers d'Etat**

Le Conseil d'Etat vient de publier le détail de ses dépenses, mais les avantages en nature demeurent opaques dans la mesure où ils ne sont pas communiqués. Le Grand Conseil a voté l'année dernière une législation claire, relative aux cadeaux reçus par les magistrats cantonaux, comblant ainsi une lacune évidente.

- 1. Comment le Conseil d'Etat applique-t-il cette législation ?*
- 2. Le Conseil d'Etat tient-il une liste commune des cadeaux reçus ? Si oui, peut-il la produire ?*
- 3. Qu'en est-il des cadeaux reçus avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ? Y a-t-il aussi une liste ?*